

RESPONSABLE DE SECTEUR SERVICES A LA PERSONNE

➤ PRESENTATION

Positionné au premier niveau d'encadrement, le Responsable de secteur Services à la personne exerce une responsabilité opérationnelle et managériale dans des structures (entreprises, associations, services publics) pour la mise en place à domicile d'activités sociales, médicosociales et de services à la personne. A ce titre, le Responsable de secteur :

- * informe, conseille et met en place les prestations proposées par le service, en réponse aux demandes des clients et au regard du contexte législatif et réglementaire
- * développe et entretient des partenariats
- * manage les équipes dont il a la responsabilité
- * participe au recrutement et la gestion des ressources humaines
- * contribue au développement de l'activité et à l'amélioration de la qualité des services offerts en liens avec les objectifs stratégiques économiques décidés par la direction
- * est acteur et garant de la démarche qualité dans les activités qu'il gère.

➤ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer l'ensemble des compétences du Responsable de secteur Services à la personne afin de répondre aux nombreuses missions complexes relevant de cette fonction dans les différents contextes professionnels (privé, associatif, public).

Les capacités attestées sont :

- prendre connaissance de l'activité, recueillir, collecter l'information pour l'organisation de son activité, traiter l'information, organiser et gérer son temps et son activité,
- analyser la demande et proposer une prestation, identifier et évaluer les besoins au regard de la situation du demandeur, présenter les prestations et formaliser

une prestation et contractualiser,

- organiser, mettre en place la gestion de la prestation, gérer, accompagner et suivre le personnel, manager le personnel, gérer administrativement les prestations, les gérer qualitativement et gérer les relations avec l'extérieur,
- clôturer la prestation, développer l'activité, réaliser et soumettre à la Direction un bilan régulier de son activité et mettre en place de nouvelles activités.

➤ PROGRAMME

5 domaines d'activités :

- Activité 1 Métier, le rôle et la place du responsable de secteur.
- Activité 2 La mise en place des activités de la structure.
- Activité 3 Management des équipes.
- Activité 4 La gestion des ressources humaines.
- Activité 5 Participation à la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Chaque domaine d'activités est découpé en plusieurs Unités de Compétences. A chaque UC correspond une modalité d'évaluation spécifique (entretien oral sur la base du dossier de pratiques professionnelles, dossier de pratiques professionnelles, épreuve écrite, mise en situation professionnelle).

➤ VALIDATION

La certification professionnelle valide et atteste de la maîtrise du métier, de la fonction, des activités du Responsable de secteur Services à la personne. Elle valorise l'expérience acquise dans un parcours et offre, à l'issue du processus de formation, la reconnaissance par la délivrance du titre Responsable de secteur inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (arrêté du 23/01/2013).

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Formation en période d'alternance entre l'employeur et le centre de formation. Une adresse Gmail est ouverte à toute personne en voie de formation, ce qui facilite le contact par mail, l'accès au calendrier de formation, l'accès aux informations, l'accès aux documents pédagogique postés en ligne sur la Drive et l'accès à la plateforme pédagogique INFA. *Cycle réalisé sous ASSURANCE QUALITE dans le cadre de la Certification ISO 9001 version 2008 de l'INFA.*

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Public : nouveaux embauchés et/ou salariés en poste, demandeurs d'emploi, auditeurs libres.

Les candidats doivent remplir deux conditions :

* être titulaire d'un titre, certificat ou diplôme de niveau IV et/ou justifier d'une expérience d'au moins un an dans le champ social, médico-social ou des services à la personne, soit en management, coordination d'équipe, soit dans la mise en place d'activités sociales, médico-sociales ou de services à la personne.

* et satisfaire aux épreuves suivantes : une épreuve écrite de positionnement et un entretien oral d'admission.

MODALITES DE SLECTION ET D'INSCRIPTION

Dossier de candidature à retirer à l'INFA, à retourner dûment complété, accompagné d'un cv et d'une lettre de motivation.

L'inscription est définitive à l'acceptation du dossier par l'employeur et par le centre de formation et validé par une convention tripartite.

ORGANISATION GENERALE : DUREE, DATES

La formation est construite sur **14 mois**.

Pour les salariés en poste de responsable de secteur, 43 jours de formation en centre avec une signature de site qualifiant avec l'employeur (301 heures).

Pour les demandeurs d'emploi : 301 heures en centre et 485 heures en entreprise.

Possibilité de parcours en VAE avec devis personnalisé en fonction des besoins et des compétences du salarié, accompagnement de base, plus si nécessaire plateforme renforcée en cours théoriques et pratiques collectifs.

Date de la formation : février 2017.

LIEU

La formation est proposée à :

> **Toulouse** (31)

> **Tarbes** (65).

COUT ET FINANCEMENT

Salariés : le coût de la formation est pris en charge par les OPCA et/ou l'employeur dans le cadre du plan de formation.

Auditeurs libres et demandeurs d'emploi : nous contacter.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

INFA Haute-Garonne
29 bis, Chemin de la Garonne
31200 - TOULOUSE

INFA Hautes-Pyrénées
Rue des Gargousses Bâtiment 123
65000 TARBES

CONTACT

INFA Toulouse
Tél. 05.61.14.02.29
toulouse@infa-formation.com

INFA Tarbes
Tél. : 05.62.34.90.90
tarbes@infa-formation.com